

Lire Jean Ladrière

Une introduction à son œuvre

Jean LECLERCQ et Thierry SCAILLET (éds)

Contributions de José-Maria AGUIRRE ORAA, Mathilde BATAILLE, Vincent BLONDEL, Eric CLEMENS, Lambros COULOUBARITSIS, Jean DE MUNCK, Michel DUPUIS, Hubert FAES, Bernard FELTZ, Jean GREISCH, Bertrand HESPEL, Mark HUNYADI, Norbert KALINDULA, Dominique LAMBERT, Bruno LECLERCQ, Jean LECLERCQ, Yves MEESSEN, Louis PERRON, Patrice PISSAVIN, Ricardo SALAS ASTRAIN, Marie SASSINE, Thierry SCAILLET, Philippe VAN PARIJS, Aurélien ZINCO

PUL PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE LOUVAIN

L'éthique dans l'univers de la contextualité

Réflexions sur la « dimension éthique »

de Jean Ladrière

Mark HUNYADI

Université catholique de Louvain / Belgique

Pour Jean Ladrière, l'éthique, comme la connaissance, était une *dimension* de l'existence, par quoi il voulait dire qu'elle relevait d'une détermination structurale qui avait à chaque fois à se manifester dans des actes concrets qui en constituaient comme la concrétisation événementielle. En cela, la dimension éthique est ombilicalement liée à la structure temporelle de l'existence, toujours arquée entre l'exigence d'une visée fondamentale et sa réalisation dans l'effectivité historique de ses manifestations, tendue donc entre les *principes* constitutifs de la dimension éthique et les initiatives qui animent l'action concrète, entre la structure et l'événement. C'est d'ailleurs à partir de ces manifestations événementielles, donc à partir de la pratique vécue et de ses initiatives, que l'éthique philosophique peut entreprendre sa démarche réflexive de reconstruction visant à élucider et comprendre ce qu'implique, d'une manière générale, la dimension éthique de l'existence. C'est ainsi qu'il disait que « l'éthique est d'abord une pratique. La réflexion philosophique sur l'éthique est nécessairement seconde par rapport à cette pratique »¹. Avant de devenir constructrice, l'éthique doit réflexivement mettre au jour les principes de la dimension éthique, principes dans lesquels se donne le « contenu essentiel »² de l'éthique.

J'aimerais proposer quelques réflexions à propos de cette dimension éthique telle que la concevait Ladrière, en montrant plus particulièrement en quel sens la manière dont il la reconstruisait est tributaire de ce qu'il appelait lui-même « le point de vue de la rationalité »³, différent du point de vue

¹ J. Ladrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, Namur/Montréal, Artel/Fides, 1997, p. 77.

² *Ibidem*, p. 165.

³ J. Ladrière, « Philosophie de la nature et l'éthique », dans A. Lacroix, J.-F. Malherbe (dir.), *L'éthique à l'ère du soupçon. La question du fondement anthropologique de l'éthique appliquée*, Montréal, Liber, 2003, p. 16.

expérientiel de l'acteur lui-même, comme je vais essayer de le montrer. Pour ce faire, j'aimerais adopter l'ordre d'exposition inverse qu'adoptait Ladrrière lui-même, et partir non des éléments structurels les plus généraux de la « dimension éthique », mais au contraire de leur mise en situation la plus particulière. Le fil conducteur de mon exposé sera ce qui me paraît être cet autre élément structurel de l'existence humaine – j'y reviendrai –, cette autre *dimension* donc, qu'est la *contextualité*. Il me semble que la philosophie éthique de Ladrrière est caractéristique d'une tendance à l'œuvre dès l'aube de la philosophie occidentale, celle d'occulter le contexte dans ce que celui-ci a de constituant pour l'éthique elle-même. J'indiquerai donc ici quelques éléments à l'appui de cette thèse. Exposer la problématique éthique en partant du particulier me permettra notamment de répondre plus aisément à la question : à quel moment l'éthique de Ladrrière perd-elle le contexte, et pourquoi ?

Tout au bout de la chaîne éthique ladrrière, à son point d'aboutissement donc, se trouve *l'action*, telle qu'elle se manifeste dans des situations singulières où se joue – Ladrrière le dit avec une pointe de pathos existentialiste – le destin humain. S'il peut le dire ainsi, c'est que rien de tel ne se joue pour les simples organismes vivants, lesquels restent rivés au présent de leur manifestation physiologique. Dans l'action au contraire, l'être humain ne fait pas que se manifester comme vivant, *il réalise son être*, ce qui est précisément le propre de ce mode d'être spécifique qu'est l'existence, caractérisée par la non-coïncidence avec elle-même. Ici, le contexte est comme la simple condition matérielle de cette action, l'occasion et le milieu de son intervention : le seul milieu d'exercice possible de l'action, c'est la situation concrète sur laquelle il faut agir. Le contexte est le lieu d'exercice de l'action.

Mais remontons d'un pas. Cette action suppose une *décision*, une décision où pour un existant se joue « la qualité de son être »⁴. Sera éthique une décision capable de *justifier* qu'elle lève l'indétermination de la situation au profit de telle action plutôt que de telle autre. Une décision laissée au hasard, ou abandonnée aux inclinations, n'est pas éthique au sens où elle ne respecte pas la rationalité éthique. La décision est ce moment crucial où l'action se

détermine à être ceci plutôt que cela. Débouchant sur l'action, la décision est autant liée au contexte que celle-ci. Tranchant dans une situation d'indétermination, elle « introduit dans la réalité une détermination qui ne s'y trouverait pas auparavant »⁵. Décision et action sont donc du côté du pôle particulier, du pôle contextuel où il s'agit d'inscrire une nouvelle réalité dans la contingence du monde.

Maintenant, une telle décision qui lève une indétermination n'est pas arbitraire. Pour n'être pas arbitraire, elle doit procéder d'une *norme* ou d'une *règle* qui impose à l'action sa normativité éthique – sans norme ou règle, la décision et l'action qui en procède ne seraient que le prolongement d'un certain état physiologique de l'acteur, pas une décision éthique. Cette norme est donc aussi ce qui vient justifier immédiatement la décision. Mais une norme ne s'impose pas comme un caillou qui tombe. Elle doit être soumise à un double jugement : un premier jugement porte sur la *pertinence* de la norme – quelle norme s'applique à quelle situation ou type de situations ; cette indétermination appelle donc un jugement de pertinence. Ce jugement est par nature orienté vers le contexte situationnel, puisque c'est en lui qu'il s'agit de lire ce que Ladrrière appelle son « éthicité »⁶, c'est-à-dire ce qui dans cette situation relève proprement d'une question éthique. C'est une tâche interprétative qui vise à dégager la signification éthique d'une situation, laquelle inclinera l'acteur à choisir telle norme plutôt que telle autre.

Tel est justement le deuxième jugement, qui doit amener à la reconnaissance de la *normativité* de la norme, « c'est-à-dire à l'acceptation pratique de ce qu'elle impose ou interdit dans cette situation »⁷. Il s'agit donc ici d'un jugement qu'on pourrait appeler électif ou, comme le fait Ladrrière, d'assomption, au sens où il s'agit de savoir si l'on se soumet à la norme reconnue pertinente, et donc si j'accepte sa normativité. Si je comprends bien cette distinction de Ladrrière entre pertinence et normativité, il s'agit ici de ce moment de la *résolution à agir*, c'est-à-dire d'agir en conformité avec ce que la norme prescrit. Autrement dit, il s'agit de se soumettre à la norme et donc de la rendre effective par la décision qu'elle justifie et l'action qui

⁵ *Ibidem*, p. 119.

⁶ J. Ladrrière, « La déstabilisation de l'éthique », dans *Variations sur l'éthique, Hommage à Jacques Dabín*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 1994, p. 66.

⁷ *Ibidem*.

⁴ J. Ladrrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, op. cit., p. 53 et 85.

s'ensuit ; c'est ce qu'il appelle un acte d'assomption, parce qu'il s'agit d'assumer ce à quoi la norme engage.

La norme est donc soumise à un critère de pertinence qui est par nature lié à la lecture et l'interprétation du contexte, mais l'acte d'assomption de la norme, lui, s'engage bien en-deçà du contexte. En effet, la norme se trouve en réalité à l'exact confluent entre la situation concrète sur laquelle doivent agir la décision et l'action (c'est, dirait-on, le contexte d'application de l'action dont il faut interpréter l'éthicité), et d'une visée qui l'anime. En tant que la norme implémente, à travers la décision et l'action, une visée dans une situation concrète pour y introduire de l'inédit, elle doit naturellement tenir compte du contexte, qui est son aval. Mais en tant que la norme *exprime* cette visée – en tant qu'elle en est la traduction –, elle doit puiser sa source animante bien en amont d'elle-même, de l'autre côté du contexte en quelque sorte, du côté de l'existence et de l'exigence qu'elle porte d'être à venir. La norme ne tombe pas de nulle part, sans quoi vaudrait le pur décisionnisme ! Une visée l'anime au contraire, une visée si fondamentale que c'est elle qui donne à l'éthique son caractère de dimension de l'existence :

cette visée est inscrite dans le mouvement de l'existence en tant que celle-ci est mise en question en totalité par rapport à ce que, constitutivement, elle est appelée à être, en d'autres termes par rapport à son être accompli, ou tout simplement par rapport à son bien⁸.

C'est ici que s'entremêlent le moment phénoménologique-existential de l'éthique ladrrièreenne, et son moment le plus aristotélicien. Le point de rencontre est la structure temporelle de la conscience. Notre présent est en quelque sorte doublement évanescant : évanescant vers le passé, puisque mon présent coule immédiatement dans un « a été » irrécupérable sur lequel je n'ai plus d'emprise, et évanescant vers le futur, puisque mon présent s'échappe toujours vers l'anticipation de ce qui n'est pas encore. Elle est portée vers le futur, projetée vers lui. Le présent de la conscience est donc un présent qui ne coïncide jamais avec lui-même.

Or, cette structure ek-statique est corollaire de la capacité d'action, capacité d'initiative qui permet à l'existence de se forger elle-même, à l'intérieur mais au-delà de toutes les contraintes factuelles et contextuelles qui s'imposent à elle et délimitent de fait son champ de possibles.

⁸ *Ibidem*, p. 69.

L'existence peut donc orienter son devenir, encore faut-il qu'elle puisse trouver en elle-même les principes de son action. C'est donc par nécessité constitutive que l'éthique comprise comme orientation d'action est liée à la structure temporelle de la conscience, qui fait de l'existence un être toujours en attente de lui-même. La question essentielle de l'existence et identiquement de l'éthique est pour Ladrrière de « combler l'intervalle qui sépare son présent effectif de son être futur »⁹ sur le cheminement de son accomplissement ou de la « réalisation intégrale d'elle-même »¹⁰.

C'est à ce point de la tension temporelle qu'intervient un moment aristotélicien-téléologique. Car ce futur vers lequel nous oriente notre structure ekstatique est identifiée par Ladrrière comme étant le bien, la visée de la vie bonne. Pour éviter, ici aussi, le risque d'arbitraire que fait naître l'idée d'un accomplissement en tant qu'il serait renvoyé à la seule structure temporelle de la conscience (car si la seule question essentielle est de combler l'intervalle temporel qui me sépare de mon accomplissement, celui-ci fût-il toujours reculé comme la ligne d'horizon, alors n'importe quelle action, même la plus atroce, semble pouvoir faire l'affaire), Ladrrière canalise cette visée par l'exigence qui traverse l'existence vers sa figure accomplie, et qui est comme anticipée dans ce que sa structure ekstatique indique comme manque d'accomplissement, précisément. L'existence contiendrait donc en elle-même cette exigence qu'elle vit comme non accomplie. Car si la conscience est toujours en manque d'elle-même, c'est qu'elle « manque d'une détermination dont elle a intrinsèquement besoin, en vertu de sa constitution essentielle »¹¹ – précisément ce qui est désigné dans la tradition sous le vocable de bien, qui est une idée d'abord purement formelle : « La tension qui rapporte l'effectivité de l'existence à son être à venir est identiquement la tension qui rapporte l'existence à son bien »¹². Cette idée formelle, il faut la remplir, et c'est l'idée d'humanité qui le fera :

Le bien de l'être humain, c'est la réalisation intégrale de l'humanité en lui, autrement dit la réalisation de toutes les conditions qui doivent être remplies pour que son existence effective coïncide avec ce qui est exigé par son mode d'être spécifique¹³.

⁹ J. Ladrrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, op.cit., p. 31.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ *Ibidem*, p. 32.

¹² *Ibidem*.

¹³ *Ibidem*, p. 33.

On retrouve là l'idée thomiste de « fins essentielles » qui définissent l'humanité en tant qu'humanité, l'idée étant ultimement de faire coïncider la conscience non pas avec elle-même, ce qui est par définition impossible, mais avec l'idée d'humanité, en conjoignant dans l'idée du bien l'exigence existentielle d'une vie accomplie et l'éthique. D'autre part, Ladrrière précise bien que cet accomplissement est la tâche de la conscience elle-même. En disant cela il ne s'agit plus de se protéger contre l'arbitraire, mais de lui assurer sa liberté et sa responsabilité exclusives et insubstituables. Il en va là d'une responsabilité assumée en première personne, celle de l'existence même, et qui ne pourrait pour cela se décharger sur des forces extérieures, historiques ou autres. Ce qu'elle a « vocation » à être, c'est à elle-même de se le donner, en responsabilité de son propre devenir. Tel est le vouloir profond de l'existence, tel est la visée fondamentale de l'éthique, qui est toujours « désir de la vie bonne » ou « accomplissement de l'existence », ou encore « vie pleinement authentique »¹⁴.

Ce niveau de la visée éthique fondamentale, c'est celui où la réflexion éthique découvre les *principes* de l'éthique. Ces *principes* sont à distinguer des *normes* que nous avons rencontrés tout à l'heure. Les normes sont certes animées par la visée fondamentale de l'existence, mais elles sont tournées vers la situation, donc vers le contexte qu'elles sont appelées à modifier par l'intermédiaire de la décision et de l'action. Rien de tel avec les *principes*, qui ne sont pas orientés vers le contexte, mais vers les normes elles-mêmes, raison pour laquelle on peut les appeler des « méta-normes » ; les principes sont des normes qui surplombent les normes, et en sont le « fondement »¹⁵.

Enfin, en continuant notre remontée progressive en généralité et en universalité, nous trouvons tout au sommet de l'architecture ladrrière, telle qu'il l'exprime dans un article au souffle spéculatif puissant – *L'éthique et la dynamique de la raison* (1993) – la réceptivité de l'existence qui permet l'accueil de ce qui se donne, structure ultime de la « constitution même du constitué »¹⁶, et qui est décrit comme « pure puissance de différenciation »

ou « puissance distanciatrice » que Ladrrière illustre par la métaphore du regard, qui met à distance en même temps qu'il rend présent. Mais cette réceptivité n'est pas passive, puisqu'elle dote la donation de signification, ce qui est sans doute la plus haute performance de la raison :

La propriété de l'existence d'être l'accueil qui rend signifiante la donation et en prononce par sa propre initiative la signification, voilà sans doute ce que la pensée réfléchissante, en laquelle l'existence tente de se dire à elle-même, a appelé raison¹⁷.

Cette raison se déploie, sur son versant théorique, comme « vision des formes » telle qu'elle s'éprouve dans une dynamique de « l'expérience de l'intelligible »¹⁸ culminant dans les « principes du savoir vrai »¹⁹ ; et sur son versant pratique comme « vision du juste », laquelle « doit prescrire ce que doivent être des rapports justes »²⁰. Telle est le double projet de la raison une, clef de voûte de tout l'édifice : substituer au savoir illusoire une vision authentique, et substituer aux rapports violents une communauté authentique. Dans les deux cas, le projet de la raison se comprend comme une « montée vers l'universel » qui est aussi une montée en formalisme, puisque seuls des principes de forme générale sont capables d'introduire de l'ordre dans une multiplicité, que ce soit dans la dimension théorique ou dans la dimension pratique. On décèle dans cette conception de la raison théorique un fort résidu platonicien chez Ladrrière, puisqu'il parle ici, à propos du passage à la représentation en quoi s'incarne le projet même de la raison théorique, de « montée vers la forme », « d'apparaître pur », « d'attraction de la forme » ou de « libération de la forme »²¹, laquelle suppose explicitement un abandon des contextes, de manière à pouvoir se dégager de tout champ concret d'objectivité. Le terme de cette visée théorique est, dit Ladrrière, « le devenir présent comme forme pure », une forme « séparée, absente de tout contexte » qui est, selon son expression fameuse, *l'eschaton* de la raison, son être à venir qui est le moteur de la dynamique de la raison : « L'eschaton de la raison, en tant qu'universel réalisé, est la forme absolue, c'est-à-dire entièrement libre »²².

¹⁴ *Ibidem*, p. 45.

¹⁵ Ladrrière dit des principes qu'ils sont « les fondements des normes, en ce sens qu'ils contiennent la force normative qui opère dans les normes, ou la normativité des normes » (J. Ladrrière, « Philosophie de la nature et l'éthique », *op.cit.*, p. 18).

¹⁶ J. Ladrrière, « L'éthique et la dynamique de la raison », *Rue Descartes*, n°7, *Logiques de l'éthique*, juin 1993, p. 48.

¹⁷ J. Ladrrière, « L'éthique et la dynamique de la raison », *op.cit.*, p. 50.

¹⁸ *Ibidem*, p. 51.

¹⁹ *Ibidem*, p. 53.

²⁰ *Ibidem*.

²¹ Toutes ces expressions se trouvent en *Ibidem*, p. 60.

²² *Ibidem*, p. 68.

C'est ce projet eschatologique fondamental de la raison par nature formaliste et universalisante qui se répercute sur la visée éthique. Il me semble qu'en ce qui concerne l'éthique, deux points de vue sont à l'œuvre chez Ladrrière, et il convient de les distinguer : *du point de vue de la raison et de sa dynamique*, l'*eschaton* de l'éthique serait la forme pure d'une *institution* permettant de réaliser la communauté authentique gouvernée par le principe de justice – institution dont il dit précisément qu'elle est « le schème des rapports concrets, et en ce sens forme »²³, participant ainsi à cette même « sorte d'éternité » d'où paraissent venir les entités mathématiques. Mais *du point de vue de l'existence et de son événementialité*, – si l'on quitte donc le point de vue de la dynamique de la raison –, l'*eschaton* de l'éthique se manifeste comme visée de la vie bonne, qui porte en elle l'exigence de sa réalisation.

Ainsi, s'il y a une problématique éthique, c'est parce que l'existence est constitutionnellement traversée par un vœu fondamental, par un vouloir profond, qui vise la réalisation authentique d'elle-même, et que, corrélativement, elle a la charge d'assumer par elle-même, dans son action cette réalisation même²⁴.

Dans ce vouloir profond, qui est comme l'intentionnalité primitive de l'éthique, le contexte est évidemment absent, puisqu'il s'agit là d'un trait structurel – d'une *dimension* – vide de tout contenu. Cette forme vide aura à se remplir au fil des actions en situation, mais à ce niveau de généralité dégagé par la réflexion, cette dimension ne garde que deux traits caractéristiques qui donnent comme la coloration de cette dimension éthique : une structure téléologique en ce qu'elle est orientée vers une fin fondamentale, et une structure déontologique, qui la fait apparaître comme une exigence, un devoir-être – Ladrrière réussissant ainsi à conjindre le moment aristotélicien de l'éthique avec son moment kantien.

Ainsi sommes-nous remontés, dans ce parcours régressif de l'éthique ladrrièreenne, de la situation concrète à la décision, de la décision à la norme, de la norme aux principes, des principes à la visée éthique fondamentale, et de cette visée à constitution ekstatique de l'existence elle-même.

Si j'ai essayé de la reconstruire ainsi pas à pas, c'était à la fois pour en montrer la richesse (que je n'ai restituée que très partiellement), et pour

montrer aussi, de manière plus critique, en quel sens l'éthique de Ladrrière partageait avec la philosophie traditionnelle de la conscience deux traits fondamentaux, qui la rendent à mon sens problématique.

Le premier trait, c'est celui d'une conscience morale devant ultimement recourir à l'*intuition* des principes fondamentaux de l'éthique – ceux qui se trouvent tout au sommet de l'architecture que j'ai retracée à l'instant. C'est là un problème épistémologique ou métaéthique. Le recours au « moment intuitif »²⁵ apparaît à deux moments distincts de la dynamique éthique : d'une part, dans le moment proprement reconstructif de la reconnaissance des principes ultimes, où Ladrrière justifie le recours à l'intuition en montrant que dans la découverte progressive des principes qui croissent en universalité, il n'est pas possible de régresser à l'infini, et donc que la justification ultime du principe premier ne peut être qu'intuitive. Et d'autre part, l'intuition apparaît dans le moment de l'application, dans ce moment où, comme nous l'avons vu, il s'agit de reconnaître « l'éthicité de la situation », c'est-à-dire de *saisir* ce qui, dans une situation concrète, constitue sa signification éthique.

Or, il est intéressant de noter que c'est exactement à ce moment de la saisie intuitive de l'éthicité d'une situation que Ladrrière rattache, de façon à vrai dire cohérente mais inattendue, toute la problématique éthique liée au *devenir technique* de nos sociétés. L'idée centrale est que la technique crée un monde artificiel, un monde d'artefacts qui projette dans la matérialité de ses produits l'image du monde construite par la science et toutes ses réductions en chaîne, engendrant ainsi des situations inédites où la conscience morale perd les évidences naturelles grâce auxquelles le jugement pouvait s'exercer dans l'authenticité de sa dynamique existentielle. Ce contexte artificiel éloigne désespérément la conscience jugeante de ses évidences, la privant de son sol naturel d'intuitions. Tel est le sujet notamment de son article « La déstabilisation de l'éthique » de 1994. Or, je vois dans cette façon d'aborder la technique le symptôme d'une philosophie qui a préalablement isolé la conscience dans ses traits structuraux essentiels, et qui peine ensuite à la rattacher au contexte ou pourant elle se déploie, et ceci parce qu'en somme, la conscience doit trouver en elle-même ses propres contenus, pour ainsi dire naturellement. C'est l'idée de la visée éthique fondamentale. Telle est cette conscience souveraine qui en quelque sorte

²³ *Ibidem*, p. 68.

²⁴ J. Ladrrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, op. cit., p. 34.

²⁵ J. Ladrrière, « La déstabilisation de l'éthique », op. cit., p. 68.

informe ses propres intuitions ; mais si la situation se dérobe à ces intuitions en créant un monde purement artificiel, comme le fait la technique, alors, dit Ladrrière, « la conscience éthique est affectée par l'incertitude parce qu'elle n'est plus dans les conditions normales d'applicabilité des normes : l'évidence qui conditionne l'application est en défaut »²⁶. Il faut alors *réinterpréter la situation* – c'est son expression – pour lui conférer une valeur existentielle qu'elle n'a pas, comme si la conscience et ses intuitions se trouvaient, dans le monde technique, dans un monde étranger. Ce problème de la conscience isolée et comme en décalage avec son contexte ne se poserait pas si Ladrrière, plutôt que de retrancher la conscience dans ses traits structurels, l'avait d'emblée informée de contenus contextuels, à l'image de Hannah Arendt par exemple qui considérerait, précisément à propos des objets techniques, que

si la condition humaine consiste en ce que l'homme est un être conditionné pour qui toute chose, donnée ou fabriquée, devient immédiatement condition de notre existence ultérieure, l'homme s'est 'adapté' à un milieu de machines dès le moment où il les a inventées²⁷.

Autrement dit, une conception plus contextualiste de l'homme, telle celle d'Arendt, donne simultanément une tout autre image, à mon sens plus réaliste, du travail de la conscience morale elle-même.

Ceci m'amène directement au deuxième problème que Ladrrière me semble héritier de la philosophie de la conscience. C'est précisément celui de la contextualité. Il est clair que Ladrrière a conçu la conscience morale comme ouverte vers le monde, conditionnée par son contexte et dirigée vers des situations concrètes. En ce sens, il a bien évidemment historicisé les modèles téléologiques et déontologiques qui l'inspirent. Il me semble toutefois que cette ouverture vers le monde ne change pas l'*étanchéité fondamentale* de la conscience à l'égard du contexte. La visée fondamentale de l'éthique lui vient de la conscience elle-même, en tant qu'elle est conscience et donc ekstase existentielle. Elle s'applique à un contexte, elle s'exerce dans un contexte, elle est conditionnée par le contexte, mais elle ne doit rien au contexte. L'idée d'humanité qui est visée dans le « vouloir profond », elle la tire profondément d'elle-même – mais cela me semble précisément une illusion propre aux philosophies de la conscience. Car d'où la conscience

morale tirerait-elle ses contenus, si ce n'est du contexte dans lequel elle est nécessairement immergée ? Si, eu égard à la structure ekstasique de conscience, celle-ci est toujours en manque d'elle-même, qui dira ce qu'elle est le manque ? Qui définira l'idée adéquate d'humanité ? Je crois qu'une fois posée la thèse de la non-coïncidence de la conscience avec elle-même, il n'y a pas d'autre choix que de l'ouvrir au contexte dans lequel elle se meut, *y compris pour y découvrir ses fins essentielles ou constitutives*. Ainsi, outre la non-coïncidence de soi avec soi, la temporalité et la liberté, faut encore accorder à la conscience à titre de constituant essentiel *contextualité*, c'est-à-dire sa nécessaire et constitutive connexion au monde dont elle fait partie.

Plus fondamentalement, je crois que l'éviction de la contextualité comme constitutive de la dimension éthique tient fondamentalement à un problème de méthode philosophique, que l'éthique de Ladrrière illustre à sa manière. C'est qu'il adopte sur l'éthique non le point de vue de l'acteur qui doit agir mais le point de vue surplombant de la rationalité, telle que peut reconstruire le philosophe. Le philosophe s'y fait bouche de la raison empruntant un point de vue surplombant sur les actions humaines, analogie laïc du point de vue de Dieu. Je vois donc dans cette posture un résidu sécularisé de métaphysique – métaphysique non au sens d'une doctrine l'absolu, mais au sens d'une philosophie qui adopte le point de vue anonyme de la raison qui englobe tous les existants particuliers et les considère comme ventriloqués par ce *Logos* qui les traverse.

Si la philosophie morale s'efforçait enfin d'adopter le point de vue de l'acteur et de s'y tenir, si elle adoptait méthodiquement, pour décrire l'agissement, le point de vue de celui qui agit, elle verrait que le contexte est bien première chose qui s'ouvre à l'acteur, et que c'est à partir de cette ouverture première que se dégagent progressivement pour lui à la fois des contenus plus en plus généraux, d'autres points de vue qu'il peut lui-même successivement adopter sur l'éthique, ainsi que des points de vue d'autres lesquels sont susceptibles de faire émerger par confrontation d'interprétations encore différentes sur la situation problématique. Mais philosophie traditionnelle, dont Ladrrière est sur ce point me semble-t-il l'héritier, a de longue date choisi la voie du point de vue extérieur surplombant et désengagé qui est en fait une manière de confisquer l'éthique immanente de l'action, telle qu'elle apparaît à l'acteur lui-même, au profit d'une interprétation, faite par le philosophe, de cette éthicité telle qu'elle apparaît, à lui. Il me semble que rien dans son œuvre ultérieure ne dément cette affirmation faite dans *Vie sociale et destinée*, en 1973 donc, selon

²⁶ J. Ladrrière, « La désattribution de l'éthique », *op.cit.*, p. 70

²⁷ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, trad. de Georges Fradier, Paris, Calmann-Lévy, 1983, p. 199.

laquelle, dans une perspective qu'il rattache explicitement à Hegel et à Husserl, « la réflexion sur l'expérience est identiquement l'auto-réflexion de la raison sur elle-même »²⁸ - proposition qui, même corrigée par tout l'apport des sciences humaines, suppose précisément que le philosophe se fasse tenant-lieu de la raison auto-réfléchissante.

Il me semble que par cette sorte de synthèse qu'il propose dans son éthique entre le moment aristotélicien-thoniste, le moment kantien-blondélien, et le moment phénoménologique-existentialiste, Ladrrière est allé au plus loin qu'il était possible dans cette posture encore métaphysique, y compris dans la voie d'une contextualisation de la raison. Mais contextualiser la raison, mettre en contexte la rationalité inhérente à l'éthique, montrer comment la raison opère dans un contexte culturel, mettre « l'exigence éthique au contact des situations »²⁹, comme il le dit, confronter la « visée éthique fondamentale » aux « situations concrètes que rencontre l'action »³⁰, tout cela n'est pas encore rendre justice à la contextualité originaire de l'éthique, qui ne peut donc être que la contextualité de la visée éthique *elle-même*. La notion de « dimension éthique » de Ladrrière est assurément une arme critique puissante contre la métaphysique de la représentation et contre tout le réductionnisme scientifique qui en résulte, contre donc « l'extension croissante du champ de l'objectivité »³¹ dont il voyait le symptôme dans l'emprise des machines sur notre monde vécu devenant toujours davantage artificiel. Mais il y a un certain paradoxe à mobiliser contre une pensée métaphysique une figure de pensée qui ressortit elle-même à la métaphysique, celle consistant à adopter sur les acteurs éthiques non le point de vue de ces acteurs eux-mêmes, mais celui d'une raison qui les surplombe et définit à leur place l'ethnicité de leur action.

Herméneutique existentielle et bioéthique

Michel DUPRÉ

Université catholique de Louvain et Université de Liège / Belgique

Selon J. Ladrrière, l'expérience vécue des existants est à la fois souci de compréhension et souci d'action dans le monde. Tantôt plutôt marquée par passivité d'un souffrir, tantôt éveillée par l'activité d'une curiosité, cette expérience noue une certaine interprétation des sens manifestés en situation et une forme d'intervention en cette situation. Selon les cas, il s'agira de changer, au moins un peu, les choses, ou bien de soulager une souffrance, encore d'anticiper un événement bénéfique ou menaçant. Interprétation et intervention se réalisent sous l'horizon d'une vérité et depuis le point de vue de la raison. Cette raison n'est pas que subjective ou anthropologique, et elle n'est pas qu'objective ou naturelle : il existe un *logos* dont l'ampleur autorise la participation relative des points de vue et des intérêts individuels rassemblés parfois en perspective partagée que sous certaines conditions, qualifiera de scientifique. « Ainsi se constitue un univers, fait à la fois structures abstraites, de dispositifs matériels et d'institutions de type systémique, qui se superpose à l'univers naturel et qui est habité par une raison objective originale »¹. Les questions de bioéthique s'inscrivent dans cet univers et cette rationalité qui ne sont ni simplement du côté de l'espèce humaine, ni simplement du côté du monde. Et cette « bio-éthique » est une éthique, une perplexité donc, par rapport à des arbitrages et des plans d'action dans des situations issues de la rationalité du construit, et par conséquent, réellement inédites, où l'intuition née de l'histoire collective plutôt désemparée et qui exigent donc connaissance et réflexivité. C'est aujourd'hui par exemple, le cas pour nous et nos contemporains qui devons « gérer » la question du quatrième âge d'êtres humains dont l'espérance de vie est inédite. C'est bien ce que l'on entend par « vision scientifique du monde » et par « univers d'artefacts ». Vient alors la question fondamentale comment développer une évaluation éthique de ces situations neuves largement « para-naturelles » ? Ladrrière y insiste : une telle évaluation

²⁸ J. Ladrrière, *Vie sociale et destinée*, Gembloux, Duculot, 1973, p. 29.

²⁹ J. Ladrrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, op. cit., p. 303.

³⁰ *Ibidem*, p. 305.

³¹ *Ibidem*, p. 293.

¹ J. Ladrrière, *L'éthique dans l'univers de la rationalité*, Namur/Montreal, Artel/Fides, 1997, p. 9.